ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017

19 juin 2018 - Dijon

CHANTIER ECOLE
BOURGOGNE / FRANCHE-COMTÉ

Les entreprises sociales apprenantes

ACCUEIL DES ADHÉRENTS

Assemblée Générale

19 juin 2018, Dijon

ORDRE DU JOUR

- Lecture et Approbation du rapport moral
- Examen du rapport d'activité et présentation des actions 2018
- Examen des comptes annuels pour l'exercice écoulé, approbation des comptes et affectation du résultat
- Budget 2018
- Renouvellement du Conseil d’Administration

LECTURE DU RAPPORT MORAL

Jean-Christophe THIOLOT,
Président

Assemblée Générale

19 juin 2018, Dijon

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

Assemblée Générale

19 juin 2018, Dijon

CHANTIER ÉCOLE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE EN 2017 C'EST :

338

POSTES CONVENTIONNÉS

23

STRUCTURES ADHÉRENTES

34

ATELIERS CHANTIERS D'INSERTION

13

ADMINISTRATEURS

1

SALARIÉ À TEMPS PLEIN

TROIS OBJECTIFS

AXE 1
INFORMER, ACCOMPAGNER, REGROUPER ET REPRÉSENTER LES Entreprises Sociales Apprenantes

AXE 2
ACCOMPAGNER A LA PROFESSIONNALISATION DES Entreprises Sociales Apprenantes

AXE 3
SOUTENIR ET PROMOUVOIR LE MODELE ECONOMIQUE DES Entreprises Sociales Apprenantes

LES RÉALISATIONS

11 structures porteuses d'Ateliers Chantiers d'Insertion accompagnées

6 Structures accompagnées sur la stabilisation de leur modèle économique

2 accompagnements sur l'organisation des Ressources Humaines

LES RÉALISATIONS

2 appui au développement de la certification des compétences

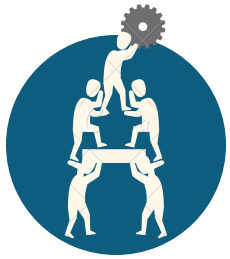

1 accompagnement par le Dispositif Local d'Accompagnement mobilisé avec les réseaux de l'IAE sur l'appui aux ACI de Haute-Saône

Veille et appui des structures sur la mobilisation des dispositifs de financement, participation aux CTAF

LES RÉALISATIONS

18 actions de formation et de développement des compétences à destinations des salariés

Développement de la certification des compétences des salariés permanents : trois permanents ont obtenu le CQP EPSP

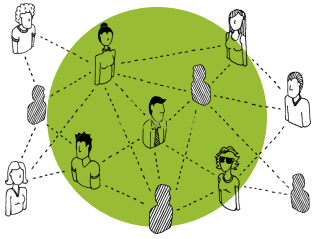

Animation d'un groupe d'échange et mutualisation sur les pratiques professionnelles des Accompagnateurs socio-professionnels (ASP)

Organisation d'une formation réglementaire à destination des ACI et de 13 sessions de formation/sensibilisation pour les salariés en parcours

LES RÉALISATIONS

Participation aux instances de gouvernances IAE et plaidoyer en faveur du secteur

Participation active à la mise en œuvre de l'Accord Cadre Régional entre l'Etat, Pole Emploi et les réseaux de l'IAE; et aux instances de l'IAE

Diffusion du plaidoyer national : « Faire du retour à l'emploi un levier pour demain ».

LES RÉALISATIONS

Valorisation de l'activité économique et sociale des ACI sur le territoire

Participation au comité de pilotage du projet Achats Socialement Responsables (ASR) porté par la CRESS

Coordination de l'accord-cadre de Travaux sur les clôtures des lycées de Bourgogne avec le Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté

Déploiement d'étude sur l'impact économique et sociale des Ateliers chantiers d'insertion.

Objectifs 2018

Favoriser la prise en charge des responsabilités employeurs au sein des Ateliers Chantiers d'Insertion

Accompagner les acteurs des Entreprises Sociales Apprenantes dans le pilotage économique de leurs structures

Promouvoir la démarche pédagogique et la formation des salariés au sein des Entreprises Sociales Apprenantes

Développer les compétences d'accompagnement social et professionnel au sein des ACI

Donner aux ESA une place d'acteurs incontournables du développement des territoires

RAPPORT FINANCIER

Assemblée Générale

19 juin 2018, Dijon

Compte de résultat

Charges réalisées 2017 : 56964,53 euros

- charges de personnel
- déplacements
- locaux

Produits réalisées 2017 : 56720,37 euros

- DIRECCTE BFC : 20 000 euros
- Chantier école : 13 000 euros
- Prestations : 6340 euros
- Aide Embauche : 2000 euros
- URCI : 13250 euros
- Transferts de charges : 1111 euros

Résultat d'exercice : -244.16 euros

Bilan

Total du bilan 2017 : 40 118.51 euros

Actif :

Créances de 33 442 euros

- DIRECCTE 2017 : 12 000e
- Fonds d'animation 2017 Chantier Ecole : 13 000e
- Aide à l'embauche 1er salarié : 500e
- Fonds d'animation Chantier école 2016 : 1977.35e
- AVISE Inserdiag : 5 500e
- Conseil Régional : 1680e

Passif :

Fonds associatifs de 15 000e : Apport de Bourgogne Active et Appui de CHANTIER école Grand Est

Dettes de 21570e :

- Dettes fiscales et sociales : 9376.6 e
- Dettes fournisseurs: 12192 e

Report à nouveau : résultat exercice 2015-2016

Budget prévisionnel 2018

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
60 – Achat	800,00 €	70- Vente de produits finis, prestations	25 500,00 €
Fournitures administratives	800,00 €	Prestations de services	12 500,00 €
Achat de prestations de service		Reversement Cotisations	13 000,00 €
61 – Services extérieurs	2 900,00 €	74 – Subventions d'exploitation	30 000,00 €
Bureau location + charges	2 400,00 €	Etat :	25 000,00 €
Assurances	500,00 €	DIRECCTE Bourgogne Franche Comté	*25 000,00 €*
62 – Autres services extérieurs	11 300,00 €		
Intermédiaires et honoraires	3 800,00 €	Région(s)	5 000,00 €
Publicité/Communication	500,00 €	Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté	*5 000,00 €*
Déplacements	5 500,00 €		
Frais postaux et de télécommunications	1 200,00 €	Autres recettes (précisez)	1 000,00 €
Services bancaires, autres	300,00 €	Aide à l'embauche	*1 000,00 €*
64 – Charges de personnel	43 000,00 €	79 – Transfert de charges	1 500,00 €
Rémunération brute	29 500,00 €	Remboursements	1 500,00 €
Cotisations patronales	13 500,00 €		
TOTAL DES CHARGES	58 000,00 €	TOTAL DES PRODUITS	58 000,00 €

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Assemblée Générale

19 juin 2018, Dijon

Article 9
Dans la composition de son CA, l'association veille à la représentativité géographique équitable sur l'ensemble du territoire régional, en se référant à la dimension «départementale ».L'association veille par ailleurs, à une représentation paritaire femmes – hommes au sein de son CA.

L'association est gérée par le Conseil d'Administration composé d'un maximum de 30 membres, composé de façon à ce que chaque territoire soit représenté équitablement :
- 80% de membres actifs en région Bourgogne Franche Comté élus par l'ensemble des membres actifs de l'Assemblée Générale à jour de leur cotisation ou au 31/12 de l'année précédente
- 20% de membres associés élus par leurs pairs en Assemblée Générale à jour de leur cotisation (à adapter)

Les membres du Conseil d'Administration sont élus pour 3 ans, au scrutin secret, et renouvelable, par tiers, la composition des deux premiers tiers étant fixée au tirage au sort. Les modalités d'organisation de l'élection du Conseil d'Administration sont définies par le Règlement Intérieur.
Le Conseil d'Administration pourra coopter des membres parmi les membres actifs dans la limite du nombre maximum d'administrateurs prévus.

Article 10
Le Conseil d'Administration, peut coopter des administrateurs, parmi les partenaires de l'Association, (tel que défini à l'article 5 des présents statuts) dans la limite de 15% de ses membres, ce chiffre étant arrondi à l'entier supérieur. Le mandat de ceux-ci verra sa durée alignée sur celui des membres actifs.

Article 11
Le Conseil d'Administration a seul pouvoir dans le cadre des orientations fixées par l'Assemblée Générale pour engager l'association dans les démarches contractuelles visant la reconnaissance du CHANTIER école par des partenaires publics régionaux, territoriaux, départements, locaux.

Article 12
Le Conseil d'Administration se réunit au moins une fois par trimestre et toutes les fois qu'il est convoqué par le président à son initiative ou sur la demande du tiers de ses membres. Aucun membre du Conseil d'Administration ne pourra être détenteur de plus de deux pouvoirs (en plus du sien). Les décisions seront prises à la majorité des suffrages exprimés. En cas de partage, la voix du président est prépondérante

Composition actuelle du CA

Vincent Molina : **SORTANT**
Sophie Clere : **SORTANT**
Bruno Sterlin (Sentiers)
Sabrina Caccia (Défis 21)
Jean Pierre Thibault (Sitaphy) - Secrétaire
Vincent Fougairolle (GREN) : **échéance de mandat - Vice Président Bourgogne**
Nathalie Brachet (Haut Doubs Repassage) : **échéance de mandat - Trésorière**
Brigitte Hesse
Jean-Christophe Thiolot (Chantiers Environnement) - Président
Michel Desoche (Les Valoristes Bourguignons)
Armelle Carrasco (Ressources) : **échéance de mandat**
Didier Simoncini (Ethicofil),
Gilles Delsart (Trait d'Union 70) : Vice Président Franche Comté